

Appel à candidatures

Le Département du Nord met à disposition environ 12 ha de terrains pour une gestion par éco-pâturage ou par fauche de ses Espaces Naturels du Nord

Sur plus de 3 400 ha de sites naturels, 420 ha font actuellement l'objet de partenariats agricoles pour une gestion durable et équilibrée des écosystèmes, par pâturage ou fauche.

Le Département a mis en place un Conseil des Partenariats agricoles et ruraux, avec la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais, la Maison de l'Élevage du Nord et Espaces Naturels Régionaux, au titre des actions du Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), visant à développer des partenariats agricoles « gagnant-gagnant » sur ses espaces naturels et à promouvoir les races régionales.

Une attention particulière sera portée sur les candidatures respectant les critères suivants :

- ▶ Une proximité entre les exploitations agricoles et les sites,
- ▶ La valorisation des races locales (bovins : Rouge Flamande et Bleue du Nord / ovins : moutons Boulonnais),
- ▶ Des agriculteurs en projet d'installation et/ou à temps plein,
- ▶ Des pratiques respectueuses de l'environnement.

**Vous êtes en projet d'installation ou éleveur dans la Pévèle,
Le Département du Nord recherche des partenaires sur les deux sites suivants :**

| 1. <u>SITE DEPARTEMENTAL TERRIL D'OSTRICOURT Bois d'Ostricourt</u> (1,5 ha) Commune : OSTRICOURT | 2. <u>SITE DEPARTEMENTAL TERRIL D'OSTRICOURT Terril plat</u> (1,6 ha) Commune : OSTRICOURT |
|--|---|
| <p>Superficie : 1,45 ha</p> <p>Descriptif du site/Nature des terrains : Prairies mésophiles. Pas de point d'eau, clôturé.</p> <p>Pratique de gestion recherchée : Pâturage extensif. Absence d'intrant.</p> <p>Attentes du gestionnaire : ovins, charge autorisée : 0,7 UGB/ha/an soit 4 UGB sur 3 mois</p> <p>Période de l'opération : 1^{er} Mai au 15 Novembre</p> | <p>Superficie : 1,56 ha</p> <p>Descriptif du site/Nature des terrains : Prairies sèches à mésophiles.</p> <p>Pratique de gestion recherchée : Fauche avec exportation. Absence d'intrant.</p> <p>Attentes du gestionnaire : 1 fauche exportatrice par an.</p> <p>Période de l'opération : 15 Juin au 1^{er} Août</p> |
|  |  |

Pour tout renseignement, contacter avant le 15 février 2024 :

Département du Nord – Service Agriculture, Eau et Environnement
Claire DUFRENOIS
Tel : 03 59 73 02 89 / claire.dufrenois@lenord.fr